



REVUE DE PRESSE DU 10/09/2017

- 1- La Compagnie d'assurances des hydrocarbures (CASH) a réalisé en 2016 un résultat "historique", dépassant 1 milliard de DA, soit un rendement de près de 14% du capital social, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Dans une conjoncture particulièrement défavorable et après une année relativement difficile, la société clôture l'année 2016 en réalisant des "performances historiques" en termes de résultats.

APS.

- 2- Les prix des denrées alimentaires ont baissé de 1,3 pc en août, mettant fin à quatre mois consécutifs de hausse, a indiqué jeudi l'agence des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). Ce recul est lié à l'évolution du marché des céréales dont les récoltes s'annoncent assez abondantes pour assurer l'offre mondiale mais aussi reconstituer les stocks, a expliqué la FAO dans un communiqué.

APS.

- 3- Le Ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a effectué jeudi en compagnie du wali de la wilaya de Tipaza une visite de travail au site abritant le projet de réalisation du projet du grand port centre d'El-Hamdania (wilaya de Tipaza), où il s'est enquit de l'application de toutes les mesures prévues pour le lancement des travaux dans les plus brefs délais, a indiqué un communiqué du ministère. "Cette visite s'inscrit dans le cadre des mesures prises récemment par le gouvernement pour réunir toutes les conditions nécessaires au lancement de ce projet vital dans les plus brefs délais", a indiqué le communiqué du ministère.

APS.

- 4- Le Ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, a affirmé samedi à Sétif que le projet des grands transferts d'eau vers la région des Hauts plateaux sera réceptionné dans un délai "n'excédant pas une année". Lors de l'inspection du tunnel de transfert du barrage de Tabellout (Jijel) vers celui de Draâ Diss (Sétif), le ministre, en visite de travail de deux jours dans cette wilaya, a assuré que le projet a surmonté "tous les écueils et problèmes techniques" rencontrés et enregistre actuellement un "rythme excellent" d'avancement des travaux devant permettre, a-t-il soutenu, la réception du projet "dans un délai n'excédant pas une année".

APS.



- 5- Le Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a exhorté les dirigeants du groupe Giplait de fournir plus d'efforts et d'engagements pour le développement de la production nationale du lait afin de participer à la réalisation de l'objectif du pays de réduction des importations de poudre de lait et ses dérivées. Le pays traverse une situation financière difficile, alors que la facture des importations des produits laitiers et les dérivés du lait pèse sur la balance commerciale, a rappelé le ministre qui a effectué une visite au groupe public Giplait où il a présidé une réunion avec ses dirigeants.

APS.

- 6- Le Président vénézuélien Nicolas Maduro Moros, entame à partir de ce dimanche, une visite de deux jours à Alger, qui offrira une occasion de procéder à une "évaluation de l'état des relations bilatérales d'amitié et de coopération" entre l'Algérie et le Venezuela, indique la présidence de la République dans un communiqué. "Le Président de la République bolivarienne du Venezuela, son excellence, Monsieur Nicolas Maduro Moros, effectue une visite à Alger, les 10 et 11 septembre 2017", précise la même source.

APS.

- 7- Les éléments de la Sûreté nationale ont arrêté récemment plusieurs individus et saisi des quantités de drogue dans le cadre de la lutte contre la criminalité, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes du service central de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté quatre (4) ressortissants africains et saisi cinq (5) capsules de drogue dure (héroïne) et des sommes d'argent, a précisé le communiqué.

APS.



A lire :

Assurances: la CASH réalise un résultat historique en 2016

La Compagnie d'assurances des hydrocarbures (CASH) a réalisé en 2016 un résultat "historique", dépassant 1 milliard de DA, soit un rendement de près de 14% du capital social, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Dans une conjoncture particulièrement défavorable et après une année relativement difficile, la société clôture l'année 2016 en réalisant des "performances historiques" en termes de résultats.

En effet, même si l'année qui se termine fut marquée par une stabilisation du niveau des primes émises autour de 9,9 milliards DA, la CASH a réussi à dégager une marge d'assurance nette de près de 2,5 milliards de DA, en hausse de 17% par rapport à 2015, et offre à ses actionnaires un taux de rémunération du capital social de près de 14%, grâce à un résultat net jamais égalé qui dépasse 1 milliard de dinars.

Et ce, grâce à une philosophie managériale ayant consisté à "prioriser la rentabilité globale à la croissance du chiffre d'affaires, tout en recherchant un développement profitable pour ses clients et pour ses actionnaires", a-t-elle expliqué.

La santé financière de la compagnie a, par ailleurs, été sensiblement consolidée, à la faveur d'une marge de solvabilité qui dépasse les 11 milliards DA, et qui représente près de 6 fois le minimum réglementaire. Ses fonds propres augmentent de 8% pour s'établir à presque 11,5 milliards DA tandis que ses actifs représentatifs couvrent la totalité de ses engagements réglementés.

A noter que pour 2016, la CASH a été l'une des premières à souscrire à l'emprunt national pour la croissance économique (ENCE), d'abord en tant qu'investisseur pour mieux rémunérer ses placements avec un maximum de garanties et de sécurité, puis en qualité de souscripteur pour le compte d'entreprises en portefeuille.

Cela lui a permis, outre de consolider ses relations d'affaires avec ses assurés et de jouer "pleinement" son rôle d'institution financière, d'encaisser des commissions et d'accroître ainsi le montant de ses produits financiers, affirme la même source.

Au titre des actions fortes réalisées en 2016, figure la réorganisation des structures centrales et régionales pour "une meilleure prise en charge des affaires par ligne de métier". En outre, ont été engagés la convention de paiement par carte interbancaire avec le CPA, ainsi que le protocole de saine concurrence ratifié conjointement avec le SAA.

Pour ce qui du business model de la CASH, il est "très équilibré", selon les termes du communiqué. Il a notamment permis aux actionnaires de profiter d'un rendement des capitaux propres s'élevant à 9,6%, et aux assurés d'une cadence de règlement des sinistres établie à 52% des sinistres en stocks, et d'un taux de provisionnement technique atteignant 187% par rapport au chiffre d'affaires. L'Etat aussi y gagne, prélevant un impôt conséquent au titre de l'IBS à hauteur de 26% du résultat brut.

APS.